



RCF/16/45 (2023)

Promouvoir le rôle de la femme africaine dans la stimulation du commerce intra-africain

*Résolution adoptée par la 45^{ème} Conférence
(Abidjan, 15 décembre 2023)*

Le Comité des femmes parlementaires de l'Union Parlementaire Africaine, réuni le 13 décembre 2023 à Abidjan (Côte-d'Ivoire),

Considérant que les pays africains ont un énorme potentiel commercial, tant sur le plan régional que mondial,

Reconnaissant le rôle prépondérant que les femmes jouent dans les échanges régionaux,

Considérant la fonction clé que les femmes africaines exercent dans le commerce en Afrique,

Soulignant la place indispensable que doivent occuper les femmes africaines dans l'objectif de pleine exploitation du potentiel commercial du continent,

Soulignant également la nécessité de faire des plaidoyers pour l'octroi de terres aux femmes africaines productrices,

Conscient de la nécessité de consultations nationales pour favoriser une meilleure connaissance des expériences des femmes dans le commerce transfrontalier (producteurs de biens et de services, investisseurs, propriétaires d'entreprises, acteurs des secteurs formel et informel),

Notant que la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est une opportunité pour la compétitivité au sein du continent africain et hors du continent africain,

Soulignant que la ZLECAF est aussi une opportunité pour stimuler la croissance et pour parvenir à un développement socio-économique durable et inclusif,

Soulignant, par ailleurs, le soutien technique fourni par le PNUD et ONU Femmes, en collaboration avec l'ONU, à la ZLECAF pour son initiative,

Propose à la 45^{ème} Conférence les recommandations suivantes :

1. La reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle de la femme africaine dans le commerce et la promotion de son rôle dans la stimulation du commerce intra-africain ;
2. Le relai de cette reconnaissance auprès des agents de la fonction publique à tous les niveaux ;
3. Le suivi par les gouvernements africains de la mise en application des règles et règlements qui encadrent les échanges aux frontières. Ceci, aux fins d'aider les femmes à faire face aux risques auxquels elles sont confrontées dans leurs activités liées au commerce ;
4. La répartition équitable des avantages de l'intégration ;
5. La formation des femmes africaines à la gestion managériale pour améliorer leur accès aux connaissances et au développement des compétences et la facilitation de leur accès au financement ;
6. L'accès des femmes africaines à l'information et à la connaissance des opportunités ;
7. L'accès des femmes africaines aux informations relatives au commerce, aux politiques, aux réglementations, aux normes, aux taxes, aux marchés, aux opportunités d'investissements ;
8. La mise en place des mécanismes pour renforcer la sensibilisation aux opportunités offertes par la ZLECAf ;
9. Le soutien à apporter aux femmes africaines pour l'utilisation des accords et des opportunités de marchés dans la ZLECAf ;
10. La promotion des politiques et des lois qui protègent les droits et les opportunités des femmes africaines ;
11. La mise à leur disposition d'un environnement propice à l'activité d'exportation ;
12. La promotion du leadership des femmes africaines et leur participation aux réseaux d'affaires et d'exportation pour le commerce d'exportation ;
13. Les mesures de facilitation des échanges pour les femmes africaines dans la ZLECAf ;
14. L'amélioration des commodités offertes aux femmes africaines aux postes frontières (stockage sûr, accès à l'eau saine et installations sanitaires hygiéniques, soins, hébergement sûr et infrastructures de transport et transports publics, etc.) ;

15. La mise en place de mesures de sécurité personnelle (harcèlement, violence fondée sur le sexe, etc.) et de la sécurité des biens (vol, confiscation des biens et corruption, etc.) ;

16. La relance après des chocs : les évènements inattendus ou les crises (par exemple, COVID-19, évènements liés au climat, conflits, etc.) affectent les femmes exportatrices ;

17. L'adoption de mécanismes d'adaptation par les femmes dans le commerce pour faire face aux évènements inattendus et aux crises, ainsi que pour renforcer leur résilience.
